

Retour sur la matinée

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde (CAUE) en partenariat avec la mission Aménag'EAU du département propose un cycle de trois matinées de formation pour les élus et les techniciens des collectivités territoriales autour de la problématique eau & urbanisme.

La première avait pour objet la connaissance des zones humides (ZH) dans l'objectif d'aller vers leur meilleure prise en compte dans les documents de planification (SCoT, PLUi, PLU).

Introduction

Elodie Vouillon, directrice du CAUE de la Gironde

La matinée a débuté par une introduction d'Elodie Vouillon, directrice du CAUE, qui a présenté le partenariat avec la mission Aménag'EAU et le cycle de formation imaginé pour sensibiliser élus et techniciens à la prise en compte de l'eau dans le projet de territoire. Le format atelier a été choisi pour aborder des cas concrets, manipuler des données et des concepts, utiliser des outils et partager des expériences.

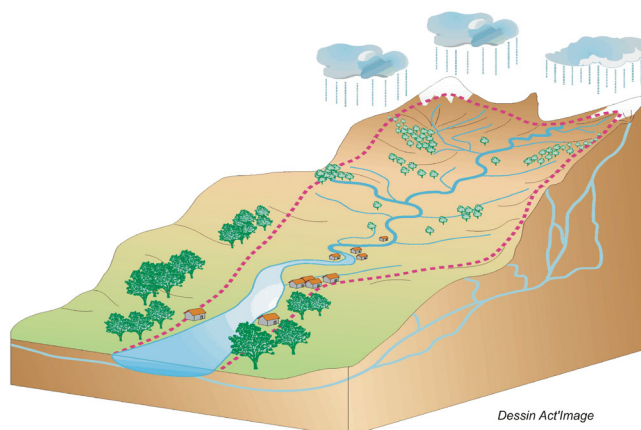


Grands principes en matière de politique de l'eau et du territoire

Anne Delarche-Joli, ingénieure écologue, conseillère CAUE

L'eau, bien commun, est une ressource unique aux usages multiples : elle conditionne depuis tout temps de nombreuses activités humaines et notamment économiques. Tous ces usages influent sur la ressource et sur les écosystèmes aquatiques.

Comment repenser notre gestion du cycle (urbain) de l'eau et passer d'une vision sectorisée à une prise en compte globale de l'eau sous tous ses aspects ? Le bassin versant est l'unité fonctionnelle qui permet d'agir en cohérence aux différentes échelles de territoire. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est l'outil opérationnel et l'instrument juridique pour la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

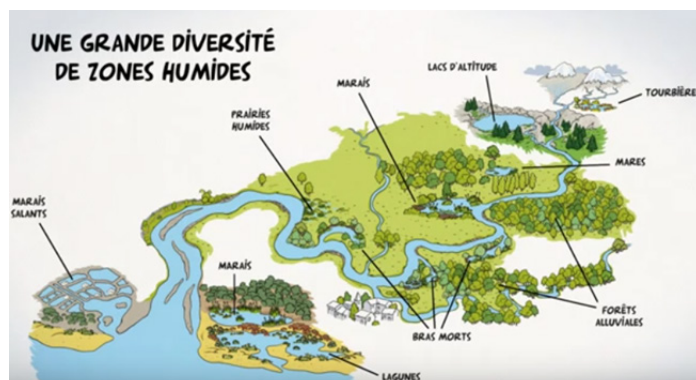


Les documents d'urbanisme doivent être en compatibilité avec les documents de gestion de l'eau : SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et SAGE. Progressivement, l'urbanisme prend en compte de nouveaux enjeux environnementaux : changement climatique, sobriété énergétique, préservation et remise en état des continuités écologiques...

Caractéristiques et valeurs des zones humides (ZH)

Elsa Barré, Cellule d'Animation Territoriale Rivière et Zones Humides, Département de la Gironde

Les zones humides sont des milieux très divers caractérisés par la présence de l'eau. Cependant, elles ne sont pas si faciles à identifier sur le terrain... La typologie nationale de l'Agence de l'eau en identifie 10 types. La typologie du département présente, elle, 16 types spécifiques. La législation cadre la méthode de délimitation grâce à 2 critères : le sol correspondant à un ou plusieurs types pédologiques précis et la végétation caractérisée soit par des espèces indicatrices de zones humides, soit par des habitats (communautés végétales) caractéristiques. Ce diagnostic est réalisé par un bureau d'études spécialisé. Les zones humides ont de nombreuses fonctionnalités, régulation du régime des eaux, épuration, support de biodiversité et de nombreux usages, loisirs, sports, culturels... Elles ont une valeur économique importante pour l'agriculture et le tourisme.

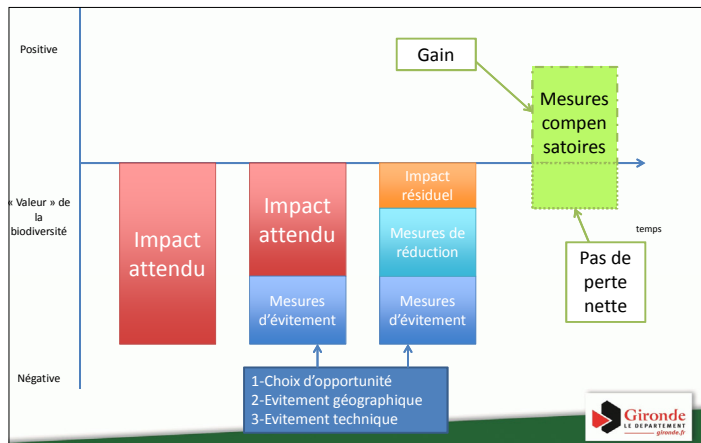


Prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme

Magali Cresté, direction de l'environnement, Département de la Gironde

Les exigences réglementaires et de compatibilité entre les documents de planification, doivent amener les collectivités à mieux connaître les zones humides et leurs fonctionnalités pour proposer des niveaux et des moyens de préservation adaptés. Plus les informations données seront complètes, plus les administrés accepteront les choix qui sont faits quant à l'urbanisation et la préservation des ZH. L'identification en amont des ZH incluant un inventaire de terrain sur les 4 saisons apporte :

- Un gain de temps (pas de « surprises » au moment de l'aménagement, aide à la constitution du dossier loi sur l'eau)
- Un gain financier (pas d'expertises environnementales, pas de mesures compensatoires)
- Pas de remise en cause de la faisabilité des projets qui vont suivre.

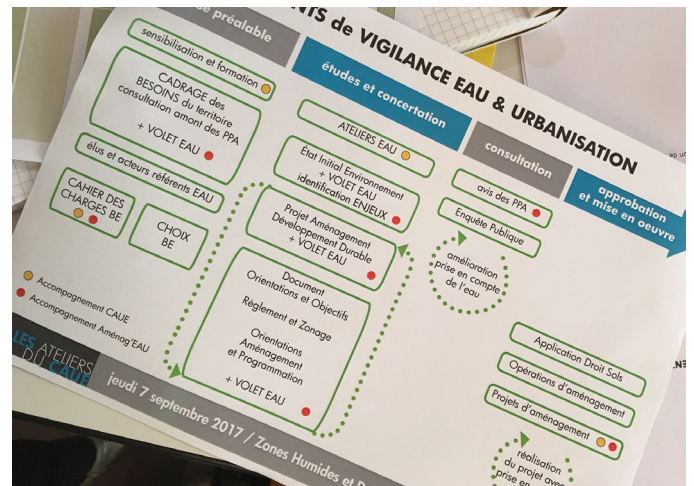


Les ateliers participatifs

Atelier Dordogne Atlantique : Nerigean + quelques éléments de Libourne; atelier Estuaire de la Gironde : Braud Saint Louis; atelier Lacs Médocains : Le Porge.

Les 3 ateliers sur 3 périmètres de SAGE ont permis d'analyser des extraits de plans locaux d'urbanisme en utilisant la grille de lecture élaborée par les services du département.

Pour chaque groupe d'atelier, la restitution finale a eu pour objectif de répondre à la question : *dans la perspective du projet communal, quelle stratégie mettez-vous en oeuvre pour prendre en compte les enjeux de zones humides ?*



Témoignages croisés

Cathy Navrot, animatrice SAGE Leyre

Le SAGE, document de planification de la gestion de l'eau, est une recherche constante d'un équilibre durable entre préservation de la ressource et des milieux (cours d'eau, zones humides, lagunes) et satisfaction des usages. À l'échelle du SAGE Leyre, c'est une démarche partagée avec un périmètre : 20 communes en Gironde, 22 dans les Landes et une assemblée délibérante : la Commission locale de l'eau (CLE).

La confrontation des regards eau (animation du SAGE) et urbanisme (mission Aménag'eau) a permis de traduire le SAGE en 45 dispositions et 2 règles associées à l'enjeu « zones humides », pour sa prise en compte dans les documents d'urbanisme.



Atlas de la Biodiversité

Elisabeth Rezer-Sandillon, adjointe à l'environnement, Gujan-Mestras

Dans le prolongement d'un premier atlas de la biodiversité « scientifique », la ville de Gujan-Mestras a engagé une nouvelle démarche participative d'inventaire de la faune et de la flore locales.

Tout d'abord, des ateliers d'apprentissage et de découverte des règnes animal et végétal sur le terrain ont été mis en oeuvre en partenariat avec l'université de géographie. Les participants volontaires ont appris à observer et déterminer les différentes espèces présentes sur le territoire et ont participé individuellement ou collectivement au recueil de ces informations venant alimenter un atlas cartographique. Puis, ces citoyens formés durant ces 3 années, ont conforté la biodiversité par leurs actions et par leur capacité à sensibiliser leurs voisins aux enjeux de la préservation des zones humides.